

Conduire & circuler en toute **SÉCURITÉ**



Conduire
& circuler **SÉCURITÉ**
en toute



956 000

POINTS

de permis ont été retirés à des automobilistes surpris avec le téléphone à la main soit **318 000 conducteurs verbalisés** en 2015.

Conduire & circuler **SÉCURITÉ** en toute

En voiture, à deux-roues motorisé, à vélo et même à pied, personne n'est à l'abri d'un accident de la route. Chacun cependant, où qu'il soit, reste responsable de son comportement. Ensemble, avec les bons réflexes et en toute circonstance, nous pouvons nous protéger... et protéger les autres.

En 2017, 3 684 personnes ont perdu la vie dans un accident de la route en France selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (Onisr). Pour la première fois depuis trois ans, le nombre de morts sur les routes a reculé (-1,4 % sur le bilan définitif de 2017). Certes, nos véhicules et nos équipements sont plus sûrs, ce qui peut expliquer la baisse de la mortalité, mais la hausse du nombre d'accidents corporels et de blessés perdure. Beaucoup de nos comportements, eux, ne changent guère ou pas suffisamment. Aujourd'hui encore, les principales causes d'accident restent la vitesse excessive (qui apparaît dans

un accident mortel sur trois) et l'alcool (en cause dans trois accidents mortels sur dix).

Peut mieux faire? Si la France se situe dans la moyenne des pays de l'Union européenne en ce qui concerne la sécurité routière (5,4 victimes pour 100 000 habitants), elle est loin derrière l'Allemagne (4,2), l'Espagne (3,8) ou le Royaume-Uni (2,9).

Respecter la loi

Pour faire avancer les choses, la loi ne cesse d'évoluer. Dernière mesure en date, la réduction de la limitation de vitesse de 90 km/h à 80 km/h sur toute route à double sens sans séparateur central, a pour objectif de sauver de 350 à 400 vies par an. Certains de nos voisins européens ont déjà adopté cette mesure sur leur réseau secondaire. C'est le cas au Danemark, aux Pays-Bas, en Norvège ou en Finlande, et la limite est même fixée à 70 km/h en Suède.



2,2 % du PIB, c'est le coût de l'insécurité routière

Au-delà des drames humains, l'insécurité routière coûte aussi très cher à la société.

Selon un rapport de l'Onisr, en 2016, l'État français a dû déboursier à lui seul 38,3 milliards d'euros. En cause, des accidents corporels impliquant des hospitalisations, souvent longues et onéreuses, de nombreuses victimes.

À cela s'ajoutent 10,4 milliards d'euros payés par les

compagnies d'assurances en responsabilité civile. Quant aux accidents de la route survenant dans le cadre du travail, ils représentent 6 millions de journées perdues pour les entreprises. Le coût global de l'insécurité routière est évalué à 2,2 % du PIB, contre seulement 1,5 % en Allemagne.

Conduire et bien se conduire

Nul n'est censé ignorer la loi ni le Code de la route. Tous comptes faits, une infraction au Code de la route serait à l'origine de neuf accidents sur dix selon la Sécurité routière. Or le respect des règles vaut pour tous les acteurs engagés sur une voie, qu'ils soient en voiture, à deux-roues motorisé, à vélo ou même à pied. Il s'agit de conduire et de se conduire bien, pour protéger les autres. Après tout, n'est-ce pas le principe de la Sécurité routière ? Nous sommes tous responsables !

9 morts et 65 blessés graves par jour

en 2016.

Les accidents de la route restent **la première cause de mort** violente en France.

Source : Sécurité routière

À 90 km/h

un choc sans ceinture
équivalent à **une chute
de 11 étages**.
À 50 km/h c'est comme
tomber de 3 étages.

Source : Sécurité routière

VRAI ou FAUX

Prêt à tester vos connaissances ? Alors, en route !

Évaluez-vous et jouez avec vos proches. Retrouvez les solutions ci-dessous, et si vous avez quelques points à réviser, rendez-vous dans les pages qui suivent.

1 Un médicament vendu sans ordonnance ne peut pas avoir d'impact sur ma conduite (p. 6)

VRAI FAUX

2 Plus ma voiture est chargée, plus la pression de mes pneus doit être élevée (p. 7)

3 Si mon coffre est plein, je peux mettre des objets légers sur la plage arrière de ma voiture (p. 8)

4 En été, je roule sans blouson sur ma moto car il fait chaud, le casque suffit... (p. 9)

5 À vélo, les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement porter un casque (p. 10)

6 En rollers, je respecte les règles de circulation des piétons et ne roule pas sur la chaussée (p. 11)

7 Je ne prête jamais ma voiture sans prévenir mon assurance (p. 12)

VRAI FAUX

8 Je peux conduire avec une oreillette si je n'ai pas de kit mains libres (p. 14)

9 Pour garder toutes mes capacités en voiture, je fais des pauses toutes les deux heures (p. 15)

10 Si le conducteur refuse de se rabattre, j'ai le droit de le doubler par la droite (p. 16)

11 À pied, je peux traverser derrière un bus sans danger (p. 17)

12 En cas de danger, je mets un quart de seconde à réagir et freiner (p. 18)

13 À la sortie d'un tunnel, je fais attention au vent et à l'éblouissement (p. 20)

14 Je roule à moins de 50 km/h en cas de fort brouillard (p. 21)

15 Afin de dégivrer mon pare-brise, je verse de l'eau bouillante dessus (p. 22)

16 Lors d'un accident, la première chose à faire est d'appeler les secours (p. 24)

17 Une canne de volant peut dissuader les voleurs (p. 25)

Réponses 1: F - 2: V - 3: F - 4: F - 5: V - 6: V - 7: V - 8: F - 9: V - 10: F - 11: F - 12: F - 13: V - 14: V - 15: F - 16: F - 17: V



5^h de
sommeil

ou moins avant un départ **multiplie par 3 le risque d'accident mortel**. Au final, rester éveillé 17 heures d'affilée, en n'ayant pas assez dormi, est aussi dangereux que de **conduire avec 0,5 g d'alcool** dans le sang.

Source : Sécurité routière

La sécurité d'un trajet se dessine pour une bonne part avant le départ. Elle dépend de l'état du conducteur, de son véhicule, mais aussi de quelques réflexes et équipements indispensables pour rouler en toute sérénité.

Un trajet sûr, c'est d'abord un conducteur en état de prendre la route. « Boire ou conduire, il faut choisir ». Le slogan a beau être connu, il n'empêche toujours pas l'alcool de tuer sur les routes (une personne qui a bu multiplie par 8,5 le risque d'être responsable d'un accident mortel). Mais d'autres attitudes méritent aussi notre attention : dormir la veille d'un grand départ, contrôler sa vue ou encore lire les notices des médicaments.

Contrôle technique et équipement adapté

Rouler en toute sécurité dépend également du bon état de sa voiture, de son deux-roues ou de son vélo. Des éléments techniques propres à chaque véhicule sont à surveiller régulièrement. Cependant le garagiste ne fait pas tout.

Préparer son départ, c'est aussi anticiper son voyage afin d'éviter les imprévus et les mauvaises surprises : organiser son itinéraire, prévoir des occupations pour les enfants à bord, répartir son chargement... et, surtout, disposer du bon équipement ! Cette vigilance concerne également les conducteurs de deux-roues et les cyclistes.

Être **EN ÉTAT** de **conduire...**

Lorsque vous êtes en pleine possession de vos moyens et apte à traiter de nombreuses informations, votre vigilance et votre attention sont déployées à leur maximum.

Dans le cas contraire, laissez le volant à un tiers.



Reposez-vous!

7h à 8h

de sommeil réparateur

sont généralement nécessaires avant un long trajet. La fatigue et la somnolence **diminuent vos capacités** de concentration.



Alcool et drogue

Il suffit d'environ
2 verres de vin

ou 2 demis de bière pour atteindre la limite autorisée de 0,5 g/l (0,2 g/l pour les jeunes conducteurs). Totalement prohibée, la consommation de cannabis **double le risque** d'être responsable d'un accident mortel.



Méfiez-vous du stress

Une situation stressante ou un état de choc sont susceptibles d'**altérer votre vigilance**.



Faites contrôler régulièrement votre vue

et nettoyez les vitres de votre véhicule.

1/3 des automobilistes présentent un défaut visuel et l'ignorent. Pourtant, 90 % des informations nécessaires à la conduite passent par la vision.



Prenez garde aux médicaments

Même les plus communs disponibles sans ordonnance sont susceptibles de **troubler vos capacités**. 1/3 présentent un **pictogramme** (jaune, orange ou rouge) mentionnant leur **dangerosité** potentielle en matière de conduite.



Soyez prudent

Ne pas conduire sans avoir lu la notice.



Soyez très prudent

Ne pas conduire sans prendre l'avis d'un professionnel de santé.



Attention, danger! Ne pas conduire

Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin.

Vérifier la VOITURE

Avant de partir, une vérification technique de votre véhicule et de l'équipement s'impose.



1 - Faites tester vos freins (plaquettes ou tambours).

2 - Testez votre signalisation (clignotants, phares et feux de position, rétroviseurs).

3 - Contrôlez également la climatisation, le filtre à air, le liquide d'essuie-glaces...

4 - Faites contrôler vos suspensions.

5 - Vérifiez les niveaux (huile, liquide de refroidissement, liquide de freins).

6 - Examinez vos pneus (usure, traces d'altération, coupures, pression).

Pour connaître la juste pression des pneus, consultez l'étiquette collée sur la partie intérieure de la portière côté conducteur (sinon à l'intérieur de la trappe à carburant, dans la boîte à fusibles ou dans le carnet de bord de la voiture). Les indications proposées, entre 1,8 et 3 bars, varient en fonction du chargement du véhicule.



LE KIT DE SÉCURITÉ

obligatoire dans tous les véhicules depuis le 1^{er} juillet 2008.

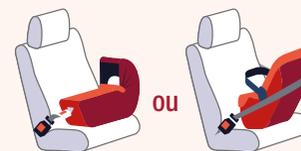
- Le gilet de haute visibilité.
- Le triangle de présignalisation.



QUEL SIÈGE AUTO pour votre enfant ?

LIT-NACELLE OU COSY

Naissance jusqu'à 15 mois
(jusqu'à 80 cm)



À l'arrière

ou

À l'avant*

Attention : ces indications d'âge et de taille s'appliquent pour les sièges homologués avec la norme i-Size.

*désactiver l'air-bag

GROUPE 1

15 mois jusqu'à 4 ans
(de 80 cm à 1 m)



À l'arrière

5



GROUPE 2-3

4 ans jusqu'à 10 ans
(de 1 m à 1,50 m)



À l'arrière

Voyager chargé

Les précautions à prendre

La conduite diffère en présence d'un coffre de toit, d'une remorque ou d'un vélo. Temps de freinage, prise au vent, négociation de virages : adaptez votre conduite à votre chargement.

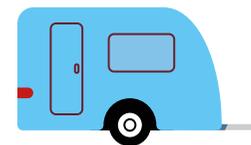
Organisez votre coffre

Les bagages et les objets non rangés peuvent être **dangereux** et **réduire la visibilité**.

- En cas de choc frontal à 130 km/h, un simple sac de 4 kg peut se transformer en projectile avec une force équivalant à 175 kg!

Répartissez les charges de façon équilibrée

et ne laissez aucun objet non arrimé sur la plage arrière.



Arrimez solidement votre caravane

Vérifiez la **capacité de traction** de votre voiture. **Équipez votre caravane** (ou remorque) d'une **plaque d'immatriculation**.

- Soyez encore plus attentif à votre conduite car de nombreux facteurs rendent les manœuvres difficiles : l'ensemble de votre cargaison est plus long, plus lourd, les distances de freinage augmentent...



Attachez vos vélos

Utilisez des fixations adaptées à chaque véhicule. **Ne dépassez jamais la charge prévue pour chaque porte-vélo.**

- Si vos vélos cachent votre plaque d'immatriculation, pensez à installer une plaque auxiliaire avec des feux arrière.

Préparez votre toit

Fixez votre coffre de toit sur des **barres homologuées**.

- Le poids de votre véhicule, une fois qu'il est chargé, ne doit pas dépasser le total autorisé indiqué sur votre carte grise.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un véhicule muni d'une remorque met presque deux fois plus de temps à s'arrêter!

Moto ou scooter

Redoubler de prudence

Sur les routes françaises, 3,6 millions de deux-roues représentent 1,9 % du trafic. Statistiquement ce sont les usagers les plus exposés aux accidents.



1 - Vérifiez vos pneus (pression, traces d'altération, usure).

2 - Contrôlez les réglages de la transmission et de vos suspensions.

3 - Mesurez le niveau d'huile et le liquide de refroidissement.

4 - Contrôlez vos freins (usure des plaquettes et des disques).

5 - Réglez votre rétroviseur, vérifiez votre klaxon.

6 - Testez votre éclairage (codes, phares, clignotants, éclairage avant, dispositif réfléchissant, voyants).



Ne négligez pas votre équipement

En l'absence de carrosserie, votre tenue est le **seul élément de protection**. En hiver comme en été, le port d'un casque et de gants certifiés est obligatoire. Ayez également un gilet jaune en cas d'urgence.

- ➤ Il est fortement conseillé de porter un blouson renforcé, un pantalon et des chaussures adaptés.



Ne poussez pas les limites de votre véhicule

Le **débridage** ou le **kitage** d'un deux-roues aggrave considérablement la fréquence et les répercussions des accidents. En dehors des circuits, la pratique est totalement interdite.

Adaptez votre conduite à votre chargement

Réduisez les **vitesse**s, augmentez les **distances de sécurité**, de freinage...



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chez les conducteurs de deux-roues :

24 % roulent sans blouson renforcé (72 % sans pantalon renforcé).

12 % sans gants de moto adaptés.

31 % sans bottes ni chaussures montantes.

À bicyclette

Bien évaluer le danger

Protégez votre tête, renforcez votre visibilité, entretenez correctement votre vélo... Quelques conseils pour assurer votre sécurité et celle des autres usagers de la route.

- 1 - Contrôlez vos pneus (vérifiez la pression, gonflez-les).
- 2 - Examinez votre chaîne (vérifiez l'usure, nettoyez-la et réglez la tension).
- 3 - Testez vos freins.
- 4 - Faites régler vos dérailleurs.
- 5 - Faites tourner vos roues et pédales (faites contrôler la tension des rayons).
- 6 - Examinez votre éclairage (vérifiez les lampes et les feux).
- 7 - Essayez votre sonnette.



Avec un enfant

Équipez-le d'un casque et installez-le dans un **siège homologué** adapté à son âge, à sa taille et à son poids. Ne négligez pas les **harnais de sécurité** ni les repose-pieds.



Roulez bien équipé

Tout vélo doit obligatoirement être muni de **freins avant et arrière**, d'un feu avant jaune ou blanc et d'un feu arrière rouge ainsi que d'un **dispositif sonore** d'avertissement. De plus, il est très vivement recommandé de porter un **casque** (obligatoire avant 12 ans) et un **gilet jaune** avec bandes réfléchissantes.

- ➤ Le gilet jaune est obligatoire hors agglomération, la nuit ou lorsque la clarté est insuffisante.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le casque réduit de presque 70 % le risque de blessure grave à la tête. À vélo, elle est touchée 1 fois sur 3 et la moitié des accidents mortels sont liés à des chutes sur la tête.

Roller **et** trottinette

Connaître les règles

Ces activités, le plus souvent récréatives, peuvent aussi s'avérer dangereuses et à l'origine d'accidents.

Respectez le code et les autres usagers

En rollers comme à trottinette, vous êtes considéré comme des piétons et donc soumis aux mêmes règles :

- ne roulez que **sur le trottoir**,
- empruntez **les passages piétons** pour traverser,
- respectez **les feux**.

Astuce : pour avoir une usure plus régulière des roues,
retournez-les et intervertissez-les.

Renseignez-vous selon votre équipement.



Équipez-vous

Le casque et les protections (coudières, protège-poignets et genouillères) ne sont pas des équipements obligatoires mais en rollers ils sont **fortement conseillés**.

- ➤ À trottinette aussi, le bon équipement assure la sécurité. Munissez-vous des mêmes protections, surtout lorsque vous débutez.



Circulez en toute sécurité

- **Entretenez régulièrement** vos rollers. Portez particulièrement votre attention sur l'état des roues et des freins.
- **Évitez les surfaces non lisses** comme la terre ou le sable.
- **Faites régulièrement des pauses** et hydratez-vous.

SOYEZ VISIBLE

Portez un gilet jaune avec des bandes réfléchissantes, ou optez pour des vêtements clairs et de couleurs vives.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un roller avance **à 15 km/h**, soit 3 fois plus vite qu'un piéton.

Maîtriser un véhicule

loué ou prêté

Lorsque vous roulez avec un véhicule qui n'est pas le vôtre, portez une attention particulière à sa prise en main.

Appropriez-vous le véhicule

Habitué à votre propre voiture, vous avez acquis des automatismes qu'il convient de réviser lors de la prise en main d'un autre véhicule.

- ► Effectuez les réglages techniques qui vous garantiront un confort optimal et une bonne visibilité.
- Ceinture de sécurité.
- Siège conducteur (hauteur, inclinaison, distance...).
- Volant (hauteur, inclinaison, distance...)
- Rétroviseurs intérieur et extérieurs.
- ► Pensez également à prendre la main sur les essuie-glaces, les phares, la radio, pour maîtriser ces gestes une fois que vous roulez.



Et si je prête ma voiture ?

Prévenez votre assureur et vérifiez que votre contrat ne vous désigne pas comme conducteur exclusif ou ne prévoit pas une franchise majorée en cas de sinistre survenu avec un conducteur non désigné.

N'oubliez pas les indispensables

Pensez à vos papiers et aux justificatifs nécessaires à la conduite : permis de conduire et attestation d'assurance.



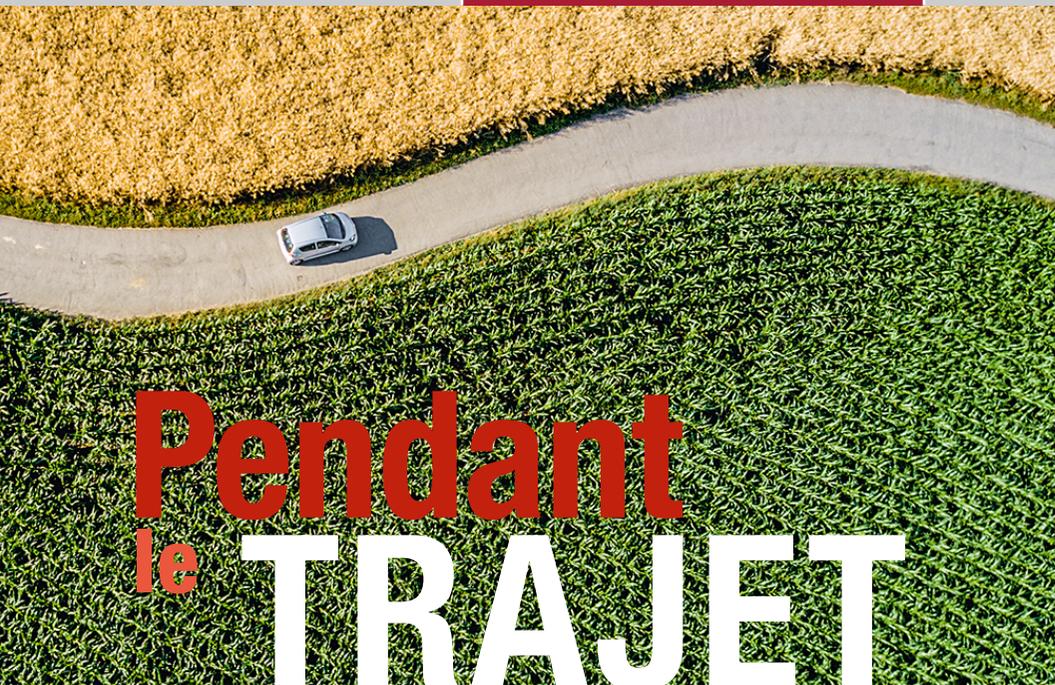
En cas de location chez un professionnel

Le loueur doit vous remettre la carte grise (ou une copie), la carte d'assurance et le contrat de location. Celui-ci est en général accompagné de la fiche d'état du véhicule, qui décrit l'emplacement des signes d'usure. Seules les personnes déclarées peuvent conduire ce véhicule.

SI VOUS PROPOSEZ UN COVOITURAGE

En tant que conducteur et covoitreur, vous devez avoir une assurance responsabilité civile. Prévenez votre assureur et vérifiez que votre contrat couvre votre situation : les trajets domicile/travail et le prêt du volant notamment.

Bon à savoir : les plateformes de covoiturage proposent parfois une assurance qui couvre tous les occupants du véhicule. Consultez les conditions.



Le moment est venu de prendre la route et de faire preuve de vigilance. Quel que soit le véhicule utilisé, le respect du Code de la route vaut pour tout le monde et la sécurité des usagers dépend pour beaucoup de la maîtrise du conducteur et de ses bons réflexes.

90 % des accidents corporels sont liés à des facteurs humains. En cause : les mauvais comportements et le non-respect des règles de la route. Le téléphone, utilisé par 40 % des Français au volant, est associé à un accident sur dix. Mais il est loin d'être le seul fautif. L'alcool est impliqué dans 31 % des accidents mortels, la vitesse dans 25 %, l'oubli de la ceinture de sécurité dans 21 %, le non-respect des distances de sécurité dans 6 %, la somnolence dans 8 %.

« Tous touchés, tous concernés, tous responsables »

C'est la signature de la campagne de sensibilisation de la Sécurité routière qui révèle que près de la moitié des Français connaissent un proche touché par un accident de la route et qu'un Français sur trois en a lui-même été victime. À deux-roues, à vélo, en rollers ou même à pied, la sécurité est l'affaire de chaque citoyen et initier les plus jeunes à ces enjeux est capital.

L'éducation (routière) passe aussi par l'exemple. Pourtant 89 % des parents reconnaissent avoir déjà eu un comportement dangereux au volant en présence de leurs enfants et 79 % dans la rue (marcher sur la route plutôt que le trottoir, traverser en dehors des passages piétons, lorsque le feu est rouge...).

23 fois plus

Les risques d'accidents sont multipliés par 23 lorsqu'une personne envoie un SMS quand elle conduit. Téléphoner **multiplie ce risque par trois**.

Source : Sécurité routière

Téléphone

se concentrer sur la route

Le téléphone est un réel fléau pour tous les usagers de la route. Que vous soyez en voiture, à deux-roues motorisé, à vélo ou même à pied, il détourne votre attention et multiplie les risques. Depuis le 1^{er} juillet 2015 tout dispositif susceptible d'émettre du son à l'oreille est interdit en voiture comme à vélo.



En voiture

Vous ne pouvez téléphoner qu'à l'aide du dispositif intégré à votre tableau de bord.

- Demandez à votre copilote de consulter votre téléphone ou d'y répondre.
- Profitez de vos pauses pour lire vos messages ou téléphoner.

SI VOUS L'UTILISEZ EN GPS

Waze, Google Maps, Mappy... Difficile aujourd'hui de se passer de son téléphone lorsqu'il sert de GPS. Cette pratique est autorisée mais requiert des précautions : planifiez votre trajet avant le départ et posez votre mobile sur un socle adapté afin de ne pas avoir à le manipuler une fois au volant.



Sur votre deux-roues motorisé

Le dispositif intégré à votre casque est le seul moyen qui vous autorise à téléphoner.

- En cas d'urgence, arrêtez-vous dans un espace dédié (endroit délimité en bord de route ou aire d'autoroute).



À vélo

Vous ne pouvez ni téléphoner, ni écouter de la musique avec des oreillettes.

- Mettez votre téléphone en mode silencieux.
- Placez-le si possible dans votre sac.



Soyez également vigilant à pied

Le téléphone peut aussi représenter un danger. Il mobilise votre attention et modifie votre perception des événements extérieurs, ce qui peut être source d'accidents graves.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un chauffeur qui téléphone sur la route enregistre jusqu'à 50 % d'informations en moins et son temps de réaction est multiplié par 2.

Rester en **éveil** et **réactif**

Fatigue, somnolence, enfants dissipés... autant de facteurs susceptibles de vous déstabiliser et de réduire votre vigilance. Quelques conseils pour rester concentré et en éveil tout au long de votre trajet.

Faites des pauses

Pensez à vous arrêter ou à changer de conducteur **toutes les deux heures.**



Comptez sur votre copilote

Si vous roulez accompagné, profitez-en pour **déléguer à votre passager** les tâches secondaires : gérer l'itinéraire, la monnaie au péage, les enfants, le téléphone...



Occupez les enfants

Les jeunes passagers sont susceptibles de **perturber le conducteur** pendant le trajet. Pour éviter cela, **trouvez-leur des occupations** : ils ne verront pas le temps passer et vous solliciteront moins.

5 ACTIVITÉS SIMPLES POUR TOUS LES ÂGES

- jouer au « ni oui ni non » ;
- écouter la radio et deviner qui chante ;
- jouer avec une appli voyage sur tablette ou téléphone ;
- passer le petit bac (petitbacenligne.net) ;
- faire deviner quelque chose que l'on voit dans la voiture ou le paysage...

Respecter le Code de la route :

partout, pour tous !

Une infraction au Code de la route est à l'origine de 9 accidents sur 10. En voiture, à deux-roues ou à vélo, retour sur les principaux pièges et leurs conséquences.



Prévenez avant de tourner

Empruntez les **pistes cyclables** et respectez les sas aux feux (espace réservé aux cyclistes entre la ligne d'arrêt des véhicules et un passage piéton).

- ➤ En voiture, 55 % des conducteurs déclarent oublier de signaler leur intention de changer de direction. Facteur de collisions frontales particulièrement meurtrières, cet oubli peut vous faire perdre 3 points et vous valoir une contravention.



Respectez les priorités

Sauf signalisation contraire, vous devez **céder la priorité** à une intersection aux véhicules situés **à votre droite**.

- ➤ Le refus de priorité est une infraction qui vous expose à une amende et à la perte de 4 points.



Ne dépassez pas par la droite

Cette manœuvre est interdite, au risque de **perturber le reste des usagers**.

- ➤ Elle peut vous coûter 3 points, une amende et une suspension de permis de 3 ans.



Ne roulez pas sur la ligne blanche

Les lignes blanches signalent un **danger** (virage, sommet de côte, double sens).

- ➤ Les chevaucher ou les franchir constitue une infraction pouvant coûter de 90 à 750 euros d'amende et de 1 à 3 points.



Circulez avec l'éclairage adéquat

Même en agglomération, votre véhicule doit être éclairé : **les feux de croisement**, encore appelés codes, doivent être allumés dès la nuit tombée. Hors agglomération la nuit, **passer des pleins phares** aux feux de croisement quand vous croisez un autre automobiliste.

- ➤ De nuit ou par temps de brouillard, la circulation d'un véhicule sans éclairage ni signalisation est passible d'une amende et d'un retrait de 4 points.

À pied aussi être **vigilant**

Les piétons représentent 14 % des morts sur la route et sont impliqués dans 2 accidents corporels sur 10. Parmi les victimes, de nombreux enfants et jeunes : 3000 sont blessés et une vingtaine tués chaque année. Il est essentiel de les sensibiliser et de leur montrer l'exemple, dès leur plus jeune âge.



Marchez en sécurité

Les piétons doivent marcher sur le trottoir.

En son absence, lorsque vous êtes seul ou en file, marchez sur la gauche de la chaussée face aux voitures. Si vous évoluez 2 par 2, avancez près du bord droit de la chaussée dans le sens de la marche.

Traversez correctement

Apprenez-leur à traverser sur le passage piéton, lorsque le feu piéton est vert, et après avoir regardé de chaque côté.



Jouez à reconnaître les panneaux

Cette activité sensibilise les enfants et les initie au Code de la route.



Ne traversez jamais derrière un bus

pour mieux voir la route et être plus visible.

LES ENFANTS N'ONT PAS LES MÊMES CAPACITÉS QUE LES ADULTES

Jusqu'à 6 ou 7 ans, un enfant ne peut faire qu'une seule chose à la fois. Ainsi, s'il veut rejoindre ses amis de l'autre côté d'une route, il ne pensera qu'à cela et non à regarder avant de traverser.

À partir de 7 ou 8 ans, il commence à pouvoir tenir compte de plusieurs informations à la fois.

Vers 11 ou 12 ans, il est réellement capable d'anticiper.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Bien équipé, votre visibilité de nuit passe de 30 à 150 mètres.

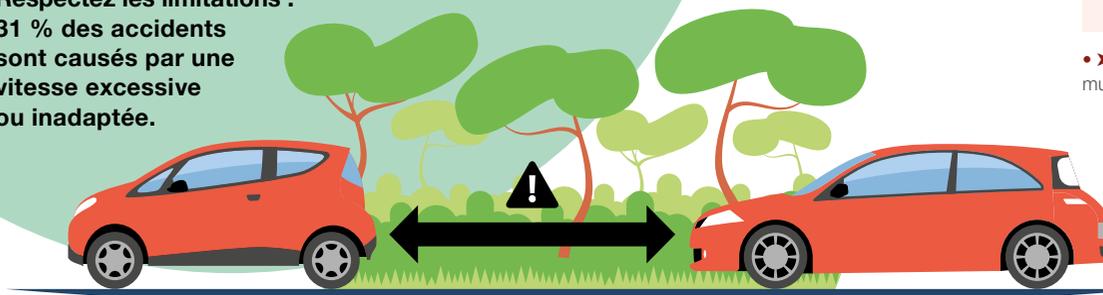
Dotez votre enfant d'un équipement réfléchissant (bracelet ou lampe de sécurité réfléchissants, stickers sur son cartable...).

Mesurer les dangers de la vitesse

La vitesse allonge la distance d'arrêt de votre véhicule et réduit votre champ de vision car votre cerveau ne peut naturellement traiter qu'un nombre limité d'informations à la fois.

Respectez les limitations :

31 % des accidents sont causés par une vitesse excessive ou inadaptée.



Maintenez les distances de sécurité

C'est le meilleur moyen d'éviter une collision ou un carambolage.

Sur l'autoroute à 130 km/h, vous devez laisser 78 mètres de distance entre vous et le véhicule qui vous précède.

Cela correspond à deux lignes blanches de la bande d'arrêt d'urgence.



Mesurez votre réactivité

Le temps de réaction d'un individu avant qu'il freine est d'au moins

1 seconde (soit 15 mètres à 50 km/h).

Lieu	Vitesse	Distances approximatives
En ville	50 km/h	30 m
Hors agglomération	80 km/h	48 m
Sur voie rapide	110 km/h	66 m
Sur autoroute	130 km/h	78 m

► Pour calculer la bonne distance de sécurité, multipliez le chiffre des dizaines de la vitesse par 6.



LA CEINTURE DE SÉCURITÉ EST OBLIGATOIRE

Vous devez impérativement l'attacher que vous soyez conducteur ou passager, pour un court ou pour un long trajet. Un choc sans ceinture peut tuer à partir de 20 km/h. 21% des accidents mortels sont liés au non-port de la ceinture.



La sécurité routière se conjugue aussi à tous les temps. Les différentes saisons et intempéries apportent leur lot de risques et requièrent une attention supplémentaire. Avant de partir, il est toujours utile de se renseigner sur la météo.

Dans le doute et pour éviter une route impraticable, bloquée ou dangereuse, mieux vaut être informé et préparé. Soleil, pluie, brouillard? Anticiper reste le maître mot. Pour cela, des sites ou des applications comme V-Traffic, disponible sur le site de Météo France, permettent de s'informer en temps réel de la météo routière, c'est-à-dire des prévisions sur les grands axes.

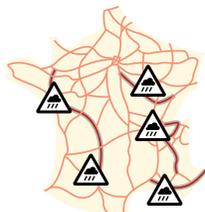
S'adapter au changement

Il s'agit d'ajuster sa conduite aux situations extérieures. Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, en cas de verglas ou de brouillard, un seul mot d'ordre : réduire sa vitesse et rester vigilant. Tous les repères habituels normaux sont bousculés. La pluie, par exemple, multiplie le risque d'accident par deux. Aussi, sur une chaussée glissante, allongez les distances de sécurité et allumez vos feux de croisement dès que la luminosité vous paraît insuffisante. Car la sécurité, c'est voir et être vu.

2 fois + **de risques d'accident** existent en temps de pluie à cause d'une visibilité et de distances de sécurité insuffisantes et de phénomènes d'aquaplanage.

Vent, soleil, lumière... éviter d'être surpris

Les conditions climatiques influent sur les repères et les comportements de conduite. Même en dehors de situations d'alertes, sachez anticiper.



Consultez la météo routière

Renseignez-vous sur les prévisions et étudiez votre trajet afin de vous équiper en conséquence et d'adapter votre conduite.



Soyez vigilant en cas de grosse chaleur

Vérifiez l'état de votre véhicule (pare-soleil, climatisation, pneus, niveaux...) et adaptez votre conduite (évittez les heures les plus chaudes, multipliez les arrêts...).



Ralentissez à la sortie d'un tunnel

Vos pupilles sont dilatées, vous retrouvez une vision optimale au bout d'environ 10 secondes (soit environ 250 mètres).



Faites également attention au vent

Les vents violents peuvent engendrer des écarts de trajectoire : adaptez votre vitesse.

- Soyez particulièrement prudent lorsque vous doublez un autre véhicule.

Ne vous laissez pas éblouir

Le soleil, les phares d'un autre véhicule, une sortie de tunnel... les sources d'éblouissement sur la route sont variées et peuvent générer du stress et une fatigue visuelle.

- Sachez que 90 % des informations sur la route passent par vos yeux. N'oubliez pas vos lunettes de soleil et :
 - en voiture, pensez à votre pare-soleil ;
 - à vélo, équipez-vous d'une casquette à visière.



Conduire dans le brouillard et sous la pluie

Les intempéries, en particulier de forte intensité, réduisent votre visibilité tout en augmentant les risques de dérapage. Soyez attentif à votre conduite comme à celle des autres.



Ne prenez le volant qu'en cas de nécessité

Si vous en avez la possibilité, préférez **les transports en commun**.



Vérifiez votre véhicule avant de partir

Portez particulièrement votre attention sur **vos essuie-glaces**, **vos pneus** (pression et usure) et **vos phares**.



SOUS UN ORAGE...

- Lorsqu'un orage et de fortes précipitations se déclarent, adaptez votre conduite, réduisez votre vitesse et allongez les distances de freinage.

- Ne vous engagez jamais sur une voie en cours d'inondation.

- En cas de foudre, rabattez l'antenne radio et restez à l'abri, la structure de votre voiture vous protège (si le toit n'est pas en plastique ni décapotable).

Ajustez votre conduite

Optimisez votre visibilité en **allumant vos feux de croisement et de brouillard** (avant en cas de pluie, avant et arrière en cas de brouillard) et **évit**ez de dépasser les autres véhicules.

Adaptez votre vitesse et vos distances de sécurité

Réduisez votre vitesse lors de fortes pluies, particulièrement lorsque **la chaussée est glissante** ou **la visibilité mauvaise**.

► En cas de brouillard et de visibilité inférieure à 50 mètres (soit la taille de 10 places de stationnement), ne dépassez pas 50 km/h, même sur l'autoroute.

En cas de pluie



Réagir en cas de neige et de verglas

L'hiver oblige souvent à adapter ses comportements au volant. Par mesure de sécurité, ne prenez la route qu'en cas de besoin et suivez ces précautions.

Allongez vos distances de sécurité

Sur une chaussée glissante, la neige et le verglas **augmentent** les distances de freinage.



Équipez-vous et adaptez votre conduite

Si vous installez **des chaînes** (obligatoires sur certains axes routiers), il est conseillé de **réduire fortement votre vitesse** et de ne pas dépasser 50 km/h.



Mettez le chauffage

Par grand froid, **allumez le chauffage** pour éviter la formation de buée.



Ne faites jamais couler de l'eau chaude

Vous risquez **de briser** votre pare-brise en cas de gel.



SOYEZ PRÉPARÉ À TOUTE PANNE OU IMPRÉVU

Emportez une raclette pour gratter un pare-brise givré, un chiffon pour nettoyer des vitres embuées et des phares sales, des ampoules de rechange, une lampe de poche, des vêtements chauds, une couverture de survie et de l'eau.



250 à
350 vies

pourraient être sauvées chaque année si davantage d'automobilistes étaient formés aux premiers gestes de secours.

Source : Sécurité routière

Malgré toutes les précautions prises, nul n'est à l'abri d'un incident ou d'un accident. Quelques conseils de prévention s'imposent pour savoir réagir.

Selon la Croix-Rouge, seuls 29 % des Français ont reçu une formation reconnue, le PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1), un diplôme qui se passe en huit heures. Quelles que soient les précautions prises, le pire ne peut jamais être exclu et, lorsqu'il y a des blessés, mieux vaut savoir qui appeler voire, si besoin, pratiquer les gestes qui sauvent.

Les bons réflexes

« C'est jaune, c'est moche, ça ne va avec rien mais ça peut vous sauver la vie. » Cette ancienne campagne de la Sécurité routière, toujours d'actualité, a reçu en 2009 le grand prix de la campagne citoyenne. L'objet en question, le gilet jaune, est vital pour tous les usagers de la route, en voiture comme à vélo. Grâce à son aspect phosphorescent et à ses bandes réfléchissantes, il permet d'être vu jusqu'à 150 mètres dans le noir et également de se faire remarquer en cas d'accident de la route, au même titre que le triangle de présignalisation. Pour sécuriser le lieu de l'accident, placez ce dernier à bonne distance du véhicule.

D'autres réflexes sont à adopter face à certains dangers comme le vol ou le car-jacking.

Connaître les gestes qui sauvent

Lors d'un accident, chaque minute est vitale. Les gestes de premiers secours ne s'improvisent pas. Savoir les prodiguer peut sauver des vies. Trois réflexes essentiels.

1/ Protégez-vous, ainsi que les autres passagers. Sortez de votre véhicule, munis de vos gilets jaunes et sécurisez le lieu de l'accident en prévenant les autres usagers de la route. Vous éviterez ainsi un sur-accident. Placez votre triangle (au minimum à 30 m du véhicule sur les voies ordinaires et à 100 m sur les autoroutes) si cela ne vous met pas en danger et allumez vos feux de détresse afin de baliser les lieux.



2/ Alerte les secours

Appelez les pompiers (18) pour signaler un accident et le Samu en cas d'urgence médicale (15). En Europe, contactez le 112.



3/ Appréciez l'état de la victime

Vérifiez qu'elle est toujours consciente et qu'elle respire.



Prévenir le vol de sa voiture

En France, 318 voitures sont déclarées volées chaque jour, soit environ 116 000 par an. Même si les voleurs s'attaquent en priorité à certains modèles, personne n'est à l'abri du risque. Quelques moyens efficaces pour protéger votre véhicule.



COMMENT RÉAGIR ? en cas de car-jacking

Le car-jacking désigne le vol d'un véhicule avec usage de violence ou menaces sur le conducteur ou ses passagers. Les modes opératoires sont variés : provocation pour obliger le conducteur à sortir, l'attraper et le tirer hors de son véhicule, le menacer d'une arme...

- Les réflexes à adopter au quotidien :
 - maintenez vos **portières verrouillées** ;
 - ne laissez pas **vos sacs et objets de valeur sur le siège passager**.
- En cas d'accrochage suspect, lorsque vous sortez de votre véhicule, même pour un temps très bref :
 - **coupez votre moteur** ;
 - **retirez vos clés de contact** ;
 - **prenez votre portefeuille** ou votre sac à main.
- Si vous êtes menacé par une arme, **ne résistez pas à tout prix** à votre agresseur et dès que possible **prévenez la police ou la gendarmerie**.



Installez un système de géolocalisation

Ce dispositif permet de **retrouver plus facilement** votre voiture en cas de vol : un service dédié peut la **localiser par GPS** et un système d'alerte peut **déclencher la sirène à distance**.



Dotez-vous d'une alarme antivol

Ce dispositif réagit en cas de **bris de vitre** ou d'**ouverture forcée**. Il pourra dissuader un voleur et alerter les gens alentour.



Fixez une canne de volant

Assurez-vous qu'elle soit bien visible de l'extérieur. En plus de **son effet dissuasif**, elle **retardera** un voleur expérimenté d'environ 10 minutes.



Protéger et améliorer la vie de nos clients

GENERALI EN BREF

Generali France est une filiale du groupe Generali, l'un des principaux groupes mondiaux d'assurance et de services financiers, **accompagnant plus de 55 millions de clients dans plus de 60 pays, avec 73000 collaborateurs à travers le monde**. Par sa solidité financière, sa dynamique d'innovation mais aussi son implantation historique dans l'Hexagone, Generali France compte parmi les principaux assureurs du pays. L'entreprise propose **des produits et des services qui couvrent tous les besoins** : assurance dommages, épargne et protection sociale pour les particuliers, les entreprises ou encore les professionnels... Mais aussi l'assistance grâce à sa filiale Europ Assistance.

La prévention est au cœur du métier de l'assurance.

Pour Generali, être assureur, c'est d'abord savoir anticiper les risques, les usages et les besoins.

Cette politique se traduit dans toutes nos activités, en matière d'innovation, de services, mais aussi dans le développement de vastes dispositifs de prévention.

Notre métier est de protéger nos clients et d'améliorer la vie des gens.

Pour cela, la prévention est un levier essentiel permettant tout à la fois de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des assurés et de réduire le coût des dommages.

Ce principe de bon sens s'applique à tous les domaines, notamment en matière de sécurité routière. Il s'agit de développer des réflexes efficaces au quotidien, pour la sécurité et le bien-être de chacun. Generali s'engage dans une campagne de prévention routière dont l'objectif est de sensibiliser les usagers de la route à la sécurité routière et de lutter contre les principaux facteurs de risques d'accident : vitesse inadaptée, fatigue au volant, abus d'alcool et usage du téléphone au volant...

Que faire en cas d'accident ?

Protégez-vous, alertez les autres conducteurs et les secours

- ▶ **Garez votre voiture**, allumez vos feux de détresse.
- ▶ **Sortez de votre véhicule** accompagné de vos passagers, munis de vos gilets de sécurité.
- ▶ **Placez le triangle de sécurité à 30 mètres** de votre voiture puis passez derrière la barrière de sécurité ou sur le côté de la route.
- ▶ Appelez les secours s'il y a des blessés, même légers.

Déclarez votre accident

- ▶ **Remplissez un constat amiable** avec la ou les personne(s) concernée(s) si un autre véhicule est impliqué. Le constat peut être établi sous format électronique ou papier si les dégâts sont matériels.
 - ▶ Transmettez-le à votre interlocuteur privilégié dans les 5 jours suivant l'accident.
 - ▶ S'il y a des témoins de l'accident, **relevez leur identité et leurs coordonnées**.
- ▶▶ Vous avez souscrit l'option Assistance ? Sur simple appel, Europ Assistance vous conseille pour remplir le constat amiable, y compris en langue étrangère.

Que faire en cas de litige ?

Si vous avez souscrit l'option Protection juridique automobile :

- ▶ Déclarez le litige sur notre site equite.com dans la rubrique « Contact » puis « Vous êtes client ».

Que faire en cas de bris de glace ?

Si vous avez souscrit une **assurance bris de glace**, vous pouvez vous rendre chez un réparateur agréé **sans avoir à faire d'avance de frais**. **Generali règle directement la facture**, en dehors de l'éventuelle franchise restant à votre charge (elle est indiquée sur votre carte verte).

Que faire en cas de panne ou de crevaison ?

Si vous avez souscrit l'assistance, quelle que soit votre difficulté (panne de batterie ou de carburant, crevaison, perte de clé, tempête, inondation...), contactez immédiatement Europ Assistance.

- ▶▶ **Les équipes interviennent à toute heure et en tout lieu**, même en bas de chez vous. Vous n'avancez pas d'argent, Europ Assistance règle directement les frais aux prestataires.

Que faire en cas de vol ?

- ▶ Déposez plainte auprès des autorités compétentes (police, gendarmerie) dans les 24 heures de la découverte du vol puis déclarez-le à votre interlocuteur privilégié (retrouvez ses coordonnées sur votre espace client Generali, dans la rubrique « Mes contacts »).

EN CAS D'URGENCE

Europ Assistance

(SOS Europ Assistance Constat, accident, crevaison, vol, panne, stations-service...).

- France : 01 41 85 84 83
- De l'étranger : + 33 1 41 85 84 83

Réparateur bris de glace

0 970 806 001. Munissez-vous de la carte grise de votre véhicule, des renseignements la concernant vous seront demandés.

Conseil juridique

01 58 38 65 66 (pour toute question d'ordre juridique portant sur l'univers de l'automobile).

Les secours

À partir d'un poste fixe en France :

- pompiers : 18 ;
- police : 17 ;
- SAMU : 15 en cas d'urgence médicale ;
- sur l'autoroute, utilisez les bornes d'appel d'urgence.

À partir d'un portable, en France comme dans l'Union européenne :

- composez le 112 ;
- envoyez votre SMS au 114 (numéro d'urgence réservé aux personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler).

Les numéros d'urgence diffèrent selon les pays et les secours requis.

Renseignez-vous avant de partir, apprenez ce numéro et notez-le dans votre téléphone.

Application Mon Generali

- Visualisez les garages agréés et les réparateurs bris de glace les plus proches.
- Contactez les services d'assistance : Europ Assistance, les urgences.
- Déclarez votre sinistre via l'e-constat.

Application Autofocus

Pour gérer rapidement tous les petits dommages matériels grâce à l'expertise à distance.

espaceclient.fr

Retrouvez vos contrats et les coordonnées de votre interlocuteur privilégié.

Ces informations non-contractuelles sont données à titre purement indicatif dans un but pédagogique et préventif. La compagnie ne saurait être tenue responsable d'un préjudice d'aucune nature lié aux informations fournies.

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le code des assurances - 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

Création éditoriale et graphique, réalisation et illustration : Accroche-com' - Sauf illustrations d'après Idix : p.7 : sièges auto, pictos de niveaux – p.8 : caravane – p.14 : femme devant la voiture – p.15 : image principale – p.17 : voiture – p.21 et p.25 - Photos : Shutterstock